



Service assainissement collectif
25 Rue du Bourg
64300 LANNEPLAA
Tél : 05.59.65.83.58
accueil@syndicat-grechez.fr

Demande de réalisation du contrôle de bon raccordement d'une habitation raccordée au réseau d'assainissement collectif

Demandeur des informations : Propriétaire Notaire Agence immobilière

Renseignements concernant l'habitation

Adresse de l'habitation en vente :

Code postal, Commune :

NOM, Prénom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

Téléphone fixe : Mobile :

Mail :

Contact pour l'intervention sur site :

Propriétaire Notaire Agence immobilière

NB : Fournir une lettre de mandat permettant l'intervention du Syndicat de Gréchez sur site dans le cas de l'absence du propriétaire.

Coordonnées du Notaire chargé de la vente

NOM du Notaire :

Adresse :

Code postal, Commune :

Téléphone :

Mail :

Coordonnées de l'Agence Immobilière chargée de la vente

Nom de l'Agence Immobilière :

Adresse :

Code postal, Commune :

Téléphone :

Mail :

Redevance du contrôle

La somme de 180 € TTC (délibération du 13 Décembre 2021) est payable à la Trésorerie Publique d'Orthez après réception du Titre Exécutoire.

La signature doit être apposée par le redevable :

Propriétaire Notaire Agence immobilière

Fait à

Le.....

Le redevable (lu et approuvé)

Le Président
Pierre Ziegler